

CAS TYPE

Cas type B1

**Chiffres clés
de l'exploitation**

- 2 personnes
- 185 ha
- 650 brebis
- Productivité 1,2
- 60 vêlages (naiseur)
- 1,2 UGB/ha SFP
- Vente de brouards mâles et femelles



**Élevages ovins viande
dans le Centre-Ouest**

Ovins-bovins viande extensif

CAS-TYPES EN CONJONCTURE 2023

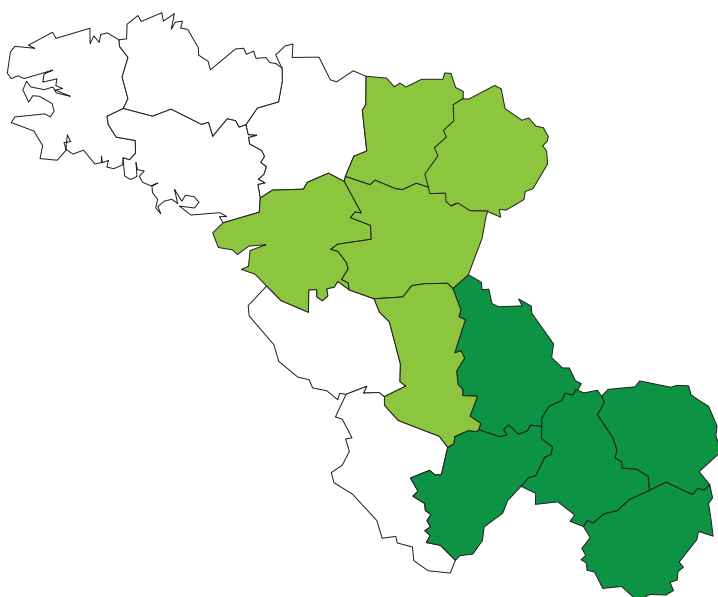
CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME

Ce système concerne surtout l'Est de Poitou-Charentes et le Limousin, mais il se rencontre aussi en Deux-Sèvres et Pays-de-la-Loire. Lorsque l'ensilage traditionnel est totalement abandonné, herbe comme maïs, le recours à l'enrubannage permet de maintenir la production de fourrages de qualité et une bonne gestion de l'herbe.

Les vêlages sont répartis en 2 périodes (fin d'été et fin d'hiver), alors que les agnelages se déroulent de janvier à mai. Les ventes du troupeau ovin sont basées sur des agneaux d'herbe, alors que les produits de l'atelier bovin sont vendus en maigre.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



ATOUS

- Complémentarité des 2 espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.
- Autonomie alimentaire améliorée par l'enrubannage.
- Organisation du travail à 2 associés.

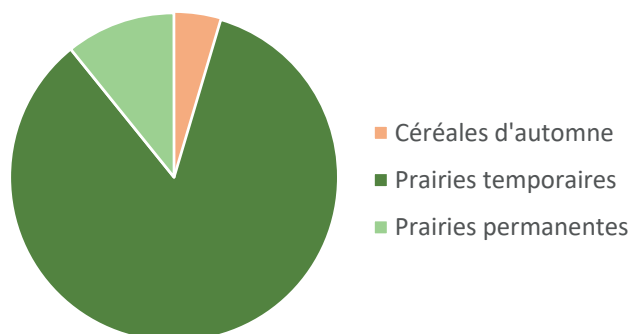
CONTRAINTES

- Maîtrise des deux productions et forte pointe de travail en hiver avec les mises- bas des deux troupeaux.

GESTION DES SURFACES

Figure 1

Assolement



- Toutes les prairies récoltés en foin sont déprimées.
- Toutes les prairies enrubannées font une 2^{ème} coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées l'hiver par les brebis.
- Les premières brebis sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre.
- Leur mise à l'herbe s'effectue vers la fin février.
- Les vaches et les génisses sont en stabulation de la mi-novembre à la mi-avril.
- Les deux lots de vêlage se succèdent dans la stabulation.

Tableau 1

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	18	4,5 tMS	83 tMS
Foin	59	3,1 tMS	201 tMS
Total			284 tMS
Céréales	8,5	45 qx	37 T
Paille	8,5	2,5 T	21 T

Tableau 2

Surface implantée

Surface implantée : 17 ha
- 8,5 ha de prairies (durée 5 à 6 ans)
- 8,5 ha de cultures d'hiver

- Le fumier est apporté sur les céréales (20 tonnes/an) et sur 30 ha de prairies temporaires (12 tonnes/ha).

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 66 tonnes.



Figure 2

L'utilisation des surfaces fourragères

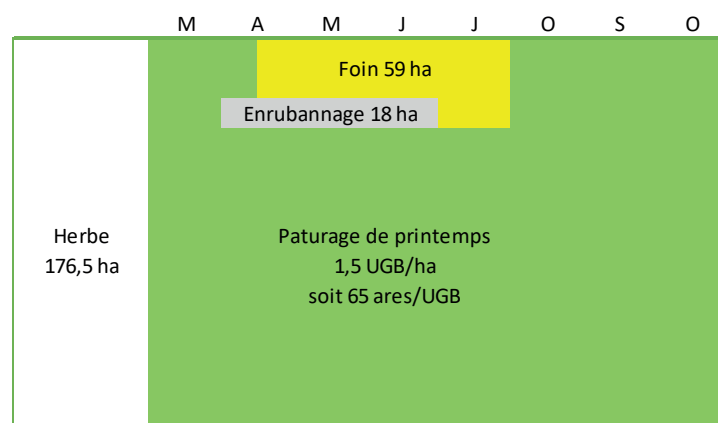


Tableau 3

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Céréales	80	0	0
Enrubannage + foin	60	5	5
Foin	40	2	2
Pâturage	5	2	2
Moyenne SAU	22	2	2

Tableau 4

Le bilan des minéraux

Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unité/ha)	N	P	K
Solde	24	3	8

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Tableau 5

Résultats du troupeau ovin

Taux de mise bas	92 %
Prolificité	155 %
Mortalité agneaux	16,6 %
Productivité numérique	120 %
Taux de renouvellement	20 %

Figure 3

Schéma de fonctionnement du troupeau ovin

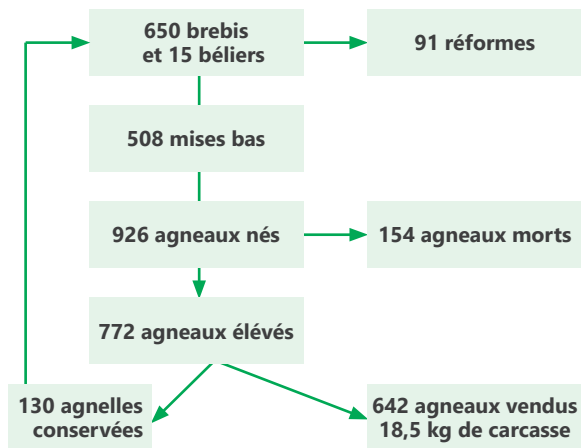


Figure 5

Conduite de la reproduction

	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M
Luttes				180	210	80	155	25					
Mises bas	20								171	200	76	132	20
Ventes	18	102	167	142	92	64	44	13					18

Figure 6

Courbe des ventes d'agneaux

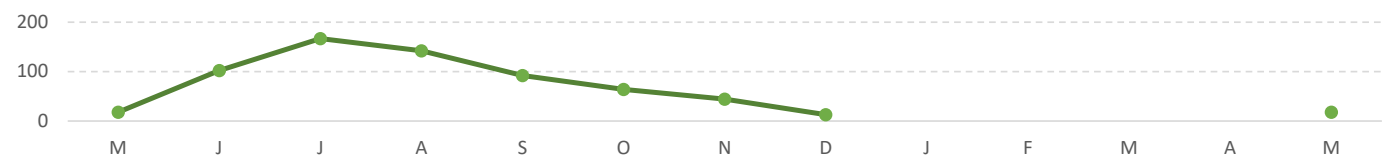


Tableau 7

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Enrubannage (MS)	83 000	49	0	49	550
Foin (MS)	201 000	78	8	86	1 610
Total fourrage	284 000	127	8	135	2 160
Céréales	36 400	33	0	33	190
CAMV	10 200	16	0	16	47
Granulés	25 600	0	40	39	172
Total concentrés	57 200	48	40	88	409
Autonomie en concentré	64 %	Concentré/kg carcasse produit		4	

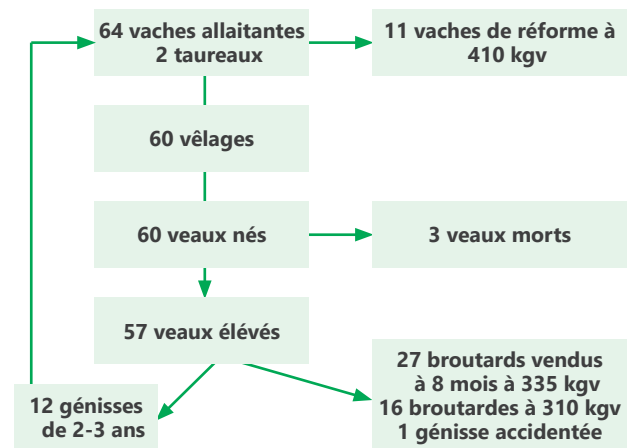
Tableau 6

Résultats du troupeau bovin

Taux de gestation	94 %
Mortalité des veaux	5 %
Productivité numérique	89 %
Taux de primipares	20 %

Figure 4

Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



La production de viande est de 23 136 kgv soit 293 kg/UGB.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

• Bergerie

- 450 places brebis
- 1 280 m²

70 % des brebis sont logées
Total : 2,8 m²/brebis logée

• Bovins

- Stabulation libre

• Hangar

- 660 m²

• Stockage concentré

- 1 cellule de 215 qx
- 4 silos de 3 tonnes

• Parc de tri

Le foncier

- 18 km de clôtures



Le matériel

• En propriété

- 2 tracteurs (4 RM 110 cv, 2 RM 90 cv) et chargeur frontal
- épandeur engrais 1 500 l
- faucheuse
- faneur
- andaineur
- round-baller
- remorque
- 2 véhicules utilitaires
- dérouleuse-pailleuse
- ordinateur et chien de troupeau

• En CUMA

- tracteur (4 RM 130 CV)
- charrue
- déchaumeur
- rouleau
- herse étrille
- épandeur fumier
- combiné de semis direct
- pulvérisateur 1 200 l
- enrubanneuse
- plateau à balles rondes
- broyeur
- benne monocoque 12 T

• A l'entreprise

- moissonneuse

Les pointes de travail

L'étalement des agnelages et le fractionnement des vêlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas, en général, leur superposition. Le choix d'un système fourrager « tout herbe » permet de limiter un peu les travaux liés à la surface.



Fiche réalisée par :

Vincent BELLET - Institut de l'Élevage - vincent.bellet@idele.fr

Nathalie Augas - Chambre d'agriculture de la Charente - nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Julien Vaisset - Chambre d'agriculture de la Creuse - julien.vaisset@creuse.chambagri.fr

Céline Clément - Service d'Élevage Ovin des Deux-Sèvres - sdeovin79@gmail.com

Béatrice Griffault - Chambre d'agriculture de la Vienne - beatrice.griffault@vienna.chambagri.fr

Camille Champion - Chambre d'agriculture de la Vienne - camille.champion@vienna.chambagri.fr

Aurore Prieur - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - aurore.prieurdelacombe@pl.chambagri.fr

Carole Le Creff - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - carole.lecreff@pl.chambagri.fr

Stéphane Migné - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - stephane.migne@pl.chambagri.fr

Alain Gouédard - Chambre d'agriculture de Bretagne - alain.gouedard@bretagne.chambagri.fr

Elise Hommet - Chambre d'agriculture de l'Indre - elise.hommet@indre.chambagri.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 00 24 502 026

Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA) - Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.